



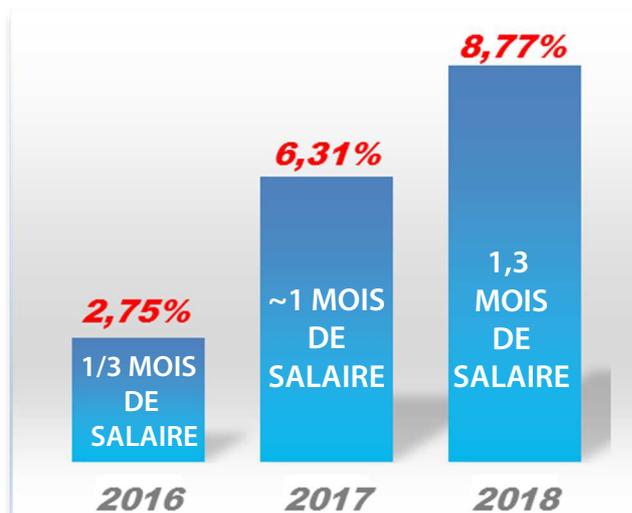
L'ARBRE QUI CACHE LA FORET

07 Mai 2019

L'UNSa EST FIÈRE DES RÉSULTATS DE L'INTÉRESSÉMENT, MAIS N'OUBLIE PAS LE SIMULACRE DE LA NAO 2019 ET LE NON VERSEMENT DE LA PRIME DE 1000€ POUR 50% DES SALARIÉS

L'UNSa C'EST DU CONCRET

L'UNSa a été l'organisation syndicale la plus active lors des négociations de l'accord d'intéressement de 2016-2018. Bien que cet accord n'était pas parfait (le NPS était inatteignable), l'UNSa a proposé des révisions à la baisse des seuils de déclenchements et des objectifs dans des proportions réalistes. Ces propositions ont été prises en compte au cours des 3 dernières années c'est bien pour cela que l'UNSa a signé tous les ans



L'UNSa C'EST NÉGOCIER, FAIRE DES PROPOSITIONS ET SIGNER DANS L'INTÉRÊT DES SALARIÉS

QUE FAIRE DU MONTANT DE L'INTÉRESSÉMENT ?
OPTION À SAISIR AU PLUS TARD LE 22 MAI

1
DEMANDER À LA PERCEVOIR EN TOTALITÉ OU EN PARTIELLEMENT VERSEMENT EN JUIN 2019

Et Ou

2
Abondement Placement sur le PEG
Numericable-SFR avec un abondement de 50% dans la limite d'un abondement de 500€ brut pour 1 000€ brut versé

3
Abondement PERCO SFR
versement entre 0 et 365 € est abondée à 10%
versement entre 365 et 1 460 € est abondée à 75%
versement entre 1 460 et 1 825 € est abondée à 50%
abondement plafonné à 1 040,25 € pour 1 825 € versé
Exemple : placement de 1 500 €
abondement : $365 \times 10\% + 1\,095 \times 75\% + 40 \times 50\% = 877,75 \text{ €}$

4
Abondement PERCO SFD
L'abondement de l'entreprise lors de versements de l'intéressement est de 50% des sommes versées

Les salariés concernés sont ceux en CDI ou CDD (avec 3 mois d'ancienneté au sein du groupe SFR). Soit les salariés de SFR, SRR, Completel, SFR Fibre, SFR Business Distribution, SFR

Vos contacts

- Pascal FICHAUT
DSC SFR - 06 22 84 40 65
- Hocine HAKKI
DSCA SFR - 06 03 79 70 87
- Olivier CHAPEAU
DSCA SFR - 06 28 09 81 78
- Brahim BEN MAATOUG
DSCA SFR - 06 18 23 16 80
- Stéphanie SAULT
HIVORY (Pylone) - 06 23 93 00 88
- Zia GULRAIZ
COMPLETEL - 06 85 94 57 74

- Aslam SADAR
SRR - 06 92 85 09 38
- Ahamada SIAKA
SMR - 06 39 09 07 95
- Kader CHOUKRANE
Coordination Groupe - 06 28 09 89 40
- Manuel DA SILVA
DS SFR Distribution 06 27 58 78 97
- Ludovic RAULT
SFR Business Distribution - 06 28 37 57 99
- John HOULIER
SFR FTTH - 06 28 09 77 80
- Patrick ALPOIM
DSC SFR Fibre - 06 98 08 38 39

@UnsaCom
UnsaCom
www.unsacom.org



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 11 AU 13 JUIN 2019

Choisissez les représentants qui vous défendront
sur les 4 prochaines années

Faites entendre votre voix VOTEZ UNSa !

La nouveauté, une instance unique : le **Comité Social et Economique (CSE)** !

Les missions des élus UNSa au CSE :



De grands changements en perspective

Les ordonnances Macron de 2017 ont réduit le droit et la représentation des salariés, les missions attribuées anciennement aux délégués du personnel (DP), au comité d'entreprise (CE) et au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) seront désormais assurées par une nouvelle instance : le CSE.

La disparition des CHSCT, la réduction des délais de consultation et de limitation de possibilités d'expertise ne vont pas faciliter la tâche de vos élus.

Ces nouvelles lois établissent un socle minimum de prérogatives aux instances représentatives du personnel et laissent à la négociation entre Direction et Organisation Syndicale la responsabilité de définir les règles et accords sociaux dont bénéficieront les salariés.

Moins de code du travail, plus de négociations d'accords au niveau des entreprises. Le rapport de force que saura instaurer vos représentants sera déterminant.

L'avenir pour les salariés de la nouvelle UES SFR (SFR, SRR, SMR, SFR Business Distribution, SFR FTTH, Hivory, SFR Fibre et Completel) reste encore incertain.

Le poids de l'endettement pesant sur nombre de décisions, le besoin de financement aboutissant à la filialisation d'activités (comme pour Hivory ou SFR FTTH) en faisant entrer de nouveaux fonds actionnaires et la probable concentration des opérateurs (passage de 4 à 3 opérateurs) auront des conséquences inévitables sur nos emplois et nos statuts.

L'UNSa, a montré par le passé son sens des responsabilités, sa compréhension des enjeux du secteur des Télécoms, sa capacité de négociation en étant toujours force de propositions.

L'UNSa pratique un syndicalisme moderne basé sur les remontées des salariés et la réalité vécue au sein de l'Entreprise.

L'UNSa s'est toujours donnée pour obligation d'informer les salariés de toute l'actualité sociale et économique du Groupe, cela fait partie de son ADN. L'UNSa proposera une harmonisation par le haut de tous les accords sociaux des entreprises composant la nouvelle UES SFR.

L'UNSa mettra en œuvre une mutualisation des budgets des œuvres sociales afin que chaque salarié quel que soit son CSE ait droit enfin aux mêmes prestations et montants alloués.

Ce seront tous les enjeux de la prochaine mandature.

Avec l'UNSa, faites entendre votre voix.

